



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Un avis public est, par la présente, donné à toutes les personnes intéressées que, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve qui se tiendra le **mardi 4 décembre 2018, à 19 h**, à la salle du conseil, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, les élus statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

4120, rue Ontario Est (lot 1 878 396) – permettre une mezzanine disposant d'un recul de 0,12 mètre, au lieu de 5,72 mètres, sur le bâtiment situé au 4120, rue Ontario Est, localisé entre le boulevard Pie-IX et l'avenue Desjardins, et ce, malgré les dispositions apparaissant à l'article 21 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande lors de cette séance.

FAIT À MONTRÉAL, CE 14^E JOUR DE NOVEMBRE 2018.

Le secrétaire d'arrondissement substitut,

Dina Tocheva